



Refus de modification de contrat de travail

Par **daouin_old**, le **23/09/2008** à **13:36**

Je suis assistant commercial sédentaire dans une agence immobilière. Je m'occupe donc de toute la partie administrative. Mon directeur me demande désormais de m'occuper également des locations (gestions des acquéreurs, dossiers de location, visites), en contrepartie d'un % sur les honoraires des biens loués et donc pas de remboursement des frais. Refusant cette modification je vais lui envoyer un courrier en recommandé avec AR. Quel doit-être son contenu?